

## Séance publique du 14 novembre 2005

### Délibération n° 2005-3078

commission principale : proximité, ressources humaines et environnement

objet : **Rapport des délégataires de service public - Exercice 2004 - Activité d'exploitation de l'usine d'incinération des ordures ménagères de Lyon-nord à Rillieux la Pape déléguée à la société Valorly**

service : Direction générale - Mission d'audit et de contrôle de gestion - Contrôle des gestions externes

#### Le Conseil,

Vu le rapport du 26 octobre 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

L'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales précise les modalités de rendu compte des rapports des délégataires disposant qu'ils sont soumis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante pour qu'elle en prenne acte.

Le rapport du délégataire comprend les comptes relatifs aux opérations concernant l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité du service. Le rapport est assorti d'une annexe permettant d'apprécier les conditions d'exécution du service au cours de l'exercice.

De plus, depuis la loi démocratie et proximité du 27 février 2002, l'article L 1413-1 du code général des collectivités territoriales précise le rôle de la commission consultative des services publics locaux pour l'examen de ces rapports.

L'activité d'exploitation de l'usine d'incinération des ordures ménagères de Lyon-nord à Rillieux la Pape a été déléguée à la société Valorly, pour une durée de 30 ans à compter du 1er juillet 1989, par un contrat en date du 20 septembre 1985.

Le rapport du délégataire présenté au Conseil contient les comptes relatifs aux opérations concernant l'exécution de la délégation de service public ainsi qu'un bilan d'activités au titre de l'exercice 2004.

Il a été soumis, pour avis, à la séance plénière de la commission consultative des services publics locaux le 3 novembre 2005 et il appartient donc au conseil de Communauté de l'examiner pour en prendre acte.

Le tableau ci-après présente, avec un éclairage rétrospectif sur deux exercices, les principaux indicateurs d'activités et financiers de l'année 2004.

Libellé		2002	2003	2004	Variation 2003 / 2004
indicateurs d'activités	tonnage incinéré	155 300 t	146 700 t	155 015 t	+ 5,7 %
	chaleur commercialisée	88 985 MWh	77 408 MWh	93 847 MWh	+ 21,2 %
	électricité vendue	29 841 MWh	26 330 MWh	27 696 MWh	+ 5,2 %
	déchets produits	41 939 t	40 470 t	42 079 t	+ 4,0 %
indicateurs financiers	chiffre d'affaires	14 731 k€	14 851 k€	15 683 k€	+ 5,6 %
	charges	14 639 k€	14 634 k€	15 205 k€	+ 3,9 %
	résultat avant impôt	92 k€	217 k€	478 k€	+ 120 %

L'année 2004 se caractérise par un niveau d'activité en hausse : prise en charge d'un tonnage supérieur, meilleure valorisation énergétique. Les indicateurs financiers traduisent cette augmentation d'activité (chiffre d'affaires et charges en hausse). Le résultat financier, à 478 k€ reste modéré, à 3 % du chiffre d'affaires ;

Vu ledit dossier ;

Vu la convention de délégation de service public passée avec la société Valorly ;

Oùï l'avis de sa commission proximité, ressources humaines et environnement ;

**DELIBERE**

**Prend acte** du rapport 2004 produit par la société Valorly au titre du contrat de délégation de service public de l'usine d'incinération des ordures ménagères de Lyon-nord à Rillieux la pape.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,